REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2020 à 19H30

<u>Présents</u>: A. RACCURT, C. GOUVERNEUR, B. LAVIRE J.P. PERROT, A. BRET, C. DUMAS, T. GEROSSIER, A.L. BRUNET, M. JEANNEY, G. PIPAZ, I. RACCURT, J.C. RUGA.

Madame le Maire procède à l'appel.

Absent Excusé: F. BEAUVOIS (Pouvoir A. RACCURT)

Absents: S. AMEUR, F. BROUSSE

Maria JEANNEY est désignée secrétaire de séance.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL EXERCICE 2019

Madame le Maire présente le Compte Administratif 2019

Section de fonctionnement dépenses : 483 510,01 €
 Section de fonctionnement recettes : 641 268,01 €
 Soit un excédent de fonctionnement de : 157 758,00 €

Section d'investissement dépenses : 657 129,86 €
Section d'investissement recettes : 193 499,40 €
Soit un déficit d'investissement de : 463 630,46€

Madame le Maire s'est retiré au moment du vote, le compte administratif a été adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION BUDGET PRINCIPAL EXERCICE 2019

Madame le Maire présente le compte de gestion de l'exercice 2019 dressé par Monsieur le Trésorier qui laisse apparaître un résultat de clôture de 83 139,32 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion de l'exercice 2019.

AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE 2019

Voir Annexe n°1

INFORMATION VENTE PROPRIETE LE PAILLOT

Madame le Maire porte à la connaissance de l'assemblée de nouveaux éléments intervenus depuis la signature d'un compromis de vente en date du 02 juillet 2019 du lot A bâti. A la demande de la propriétaire mitoyenne du bâti la commune a reçu un avis de signification d'acte de justice, pour assignation en référé devant le Tribunal de Grande instance de Bourg en Bresse suite au constat d'humidité sur le mur mitoyen. A ce stade de la procédure et en connaissance de cause il est probable que l'acquéreur renonce à l'achat de ce bâti. Dans ce cas la commune ne réaliserait pas la vente bien que cette somme attendue représente un apport de trésorerie important pour l'équilibre budgétaire.

INSCTRUCTIONS D'URBANISME (C. GOUVERNEUR)

<u>Déclarations Préalables</u>:

- Monsieur CLERC Jean-Marc et Monsieur MARTIN Germain Construction d'un mur de clôture.
- Monsieur et Madame BROUSSE Fernand Construction d'un abri de voiture.
- Madame ITIER JACQUAZ Amandine Division Foncière.
- Monsieur LECLERCQ Christophe Mise en place d'une véranda.
- Madame ROMAND Nathalie Edification muret + grillage.
- Monsieur NAVARRO Christophe Mise en place d'un abri de jardin.
- Monsieur ROUSSILLON Roland et Madame LEMERLE Sylvette Mise en place d'une véranda.
- Monsieur CAUX Christophe Réfection toiture + vélux et construction d'une serre sous préau.

<u>Permis de construire</u>:

- EARL du Pontet - bâtiment agricole avec toiture photovoltaïque.

Gens du Voyage (A.RACCURT)

Une rencontre est prévue avec les entreprises de la zone des 2 B et l'agriculteur exploitant de la parcelle occupée par les gens du voyage au printemps dernier pour essayer de trouver une solution permettant de ne pas rencontrer les mêmes difficultés dans un avenir proche.

La séance est levée à 21h28